

TRAVAUX QUAI AUX FLEURS

Quoi ?

Végétalisation des grands axes

Où ?

Quai aux Fleurs

Quand ?

Phase 1 : du 21 au 31 octobre 2024

⚠ Installation de l'emprise (côté Seine)

⚠ Réalisation d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (côté bâtiment)

Phase 2 : du 4 novembre au 31 mars 25

⚠ Réalisation des travaux (côté Seine)

Comment ?

Travaux côté bâtiment :

⚠ Démolition d'une partie du trottoir en face du n° 1bis pour réaliser une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (côté bâtiment)

Travaux côté Seine :

⚠ Démolition de la totalité du trottoir et d'une partie de la chaussée

⚠ Plantation d'arbres et pose de grilles

⚠ Pose des bordures

⚠ Déplacement des bornes de recharge électrique, des arrêts de bus et des feux tricolores

⚠ Mise en place de bancs et d'arceaux vélo

⚠ Réalisation du trottoir et de la chaussée

⚠ Réalisation du marquage de la signalisation horizontale et pose des panneaux de signalisation verticale

Les impacts :

Pendant toute la durée du chantier :

⚠ Neutralisation du stationnement, des arrêts de bus et des traversées piétonnes

⚠ Déviation piétons mise en place



Photomontage

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE DES AMÉNAGEMENTS ET DES GRANDS PROJETS
121 AVENUE DE FRANCE, PARIS 13^{ÈME}

ENTREPRISES

SNTPP / LOISELEUR / JEAN LEFEBVRE / EAU DE PARIS /
AXIMUM / CIELIS / TOTAL ENERGIE / JC DECAUX

**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

*COÛT D'UN APPEL LOCAL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER